Le métier de sapeur-pompier



Le sommaire

Définition du métier Les différentes catégories de sapeurs-pompie Des activités variées Des lieux de travail divers

Ses qualités / compétences

La formation / les diplômes

Le salaire

Les avantages / points forts

Les inconvénients / points faibles

Définition du métiers

Un sapeur-pompier est un pompier, un solda

Les différentes catégories

- Médecins Sapeurs-pompiers.
- Pharmaciens Sapeurs-Pompiers.
- Infirmiers Sapeurs-Pompiers.
- Psychologues Sapeurs-Pompiers.
- Vétérinaires Sapeurs-Pompiers.
- Jeune sapeurs pompiers

Les activités variées

- Les activités sont :
- les secours à personnes,
- les interventions sur les accidents de la circulation,
- les incendies, feux de forêts,
- en caserne : vérification des engins, sport, manœuvres d'entraînement.

Des lieux de travail divers

- Sur les routes
- Dans les maisons
- Dans les montagnes
- A la caserne



Ses qualités / compétences

- L'altruisme constitue la première qualité du sapeur-pompier.
- La réactivité, le courage, et la prudence sont d'autres qualités nécessaires dans l'exercice de ce métier.
- Une bonne condition physique est nécessaire pour exercer ce métier.

La formation / les diplômes

- Le brevet des collèges
- .BEP ou CAP
- -BAC+2
- ·BAC+3
- Sapeur-pompier professionnel non officier : concours externe pour les titulaires du DNB ou d'un CAP. Les sapeurs-pompiers volontaires ou intra concours paraiers instificat de 2 ans

Le salaire

Entre 1 522 € et 3 800 € brut par mois pour la rémunération de base (+ indemnités, heures supplémentaires, prime de

qualification, etc)



Les avantages / points forts

•avoir accès à la protection sociale complémentaire (à condition que votre union ait adhéré au contrat fédéral associatif); participer aux compétitions sportives, aux activités associatives et aux événements conviviaux ; profiter de nombreux avantages et réductions.

Les inconvénients / points faibles

 Nous n'avons pas assez de temps avec notre famille. Lors des gardes, il faut savoir qu'on doit prester un minimum de prestations à la caserne.
On doit faire 4 pauses de 12 heures à la caserne sur le mois.

<u>FIN</u>

Voici la fin de mon diaporama sur les pompiers, j'espère qu'ils vous aura plus.



Michael Labrot 3PM